

Restauration des personnels : le restaurant de l'AGERE (centre ville)

Publié le 16 janvier 2019 – Mis à jour le 29 janvier 2019



Pour la restauration méridienne de ses personnels, l'UCA a établi des partenariats avec plusieurs restaurants administratifs situés à proximité des sites universitaires. Ces structures vous permettent d'accéder à des tarifs partenaires et de bénéficier de la subvention repas selon votre indice de rémunération. Le restaurant de l'AGERE, situé au cœur du centre ville, en fait parti.

Le restaurant de l'AGERE

Le restaurant administratif de l'AGERE (DREAL) se situe 7 rue Léo Lagrande à Clermont-Ferrand, à proximité immédiate de la villa Morand, de la MSH, de l'IADT et du centre Gergovia et à 5 minutes à pied des sites Mitterrand, Gergovia et de la villa Blatin.

Ouvert tous les jours de la semaine, il propose des menus de qualité à prix accessible dans un cadre très calme, avec un temps d'attente très limité.



Pourquoi manger au restaurant de l'AGERE ?
Grande proximité avec les sites universitaire du centre ville
Qualité et variété des plats
Temps d'attente limité et environnement calme



Où ?

7, rue Léo Lagrange à Clermont-Ferrand

Quand ?

Ouvert du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30, toute l'année.

Comment y accéder ?

La restauration régulière au restaurant de l'AGERE nécessite le paiement d'**une cotisation annuelle à l'association d'un montant de 5 €** Pour votre inscription, il est nécessaire de présenter un bulletin de salaire datant de moins de 3 mois afin de justifier de votre appartenance à l'UCA et de votre indice de rémunération.

4,50 € de caution sont demandés à la création du badge (la somme est rendue à la restitution du badge).

Quelques exemples de plats et de la tarifs

- **Admission (montant dû avant choix des plats) : 4,26 €**
- **Entrées** : de 0,27 à 0,81 €
- **Plat (viande ou poisson)** : de 1,48 à 1,87 €
- **Légumes** : 0,85 €
- **Potage** (l'hiver) : 1,01 €
- **Plat complet bio** : 4,41 €
- **Desserts** : de 0,27 à 0,81 €

Repas à thème le 1er mardi de chaque mois.

Repas bio le 3e mardi de chaque mois.

Subvention repas

La subvention repas financée par l'Université Clermont Auvergne s'applique selon les conditions suivantes :

INM* 355	355 INM* 480
1,76 €	1,26 €

* INM.

Autres restaurants partenaires

Sur l'agglomération clermontoise

- **Les restaurants et cafétérias du [CROUS Clermont Auvergne](#)**, tous sites confondus ;
- **Le restaurant du Rectorat**, situé 3 avenue Vercingétorix à Clermont-Fd
proche Morand, Carnot, Gergovia & Mitterrand;
- **La restaurant administratif de l'ARENFIP**, situé 20 rue des Gourlettes à Clermont-Fd
proche Dunant / Médecine-Pharmacie.

Sur les sites délocalisés

- **Les restaurants et cafétérias du [CROUS Clermont Auvergne](#)**, situés à Montluçon et à Aurillac.

TOUTES LES ACTUALITÉS



A venir

Aucun événement

